



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Perpignan, le 10 avril 2009

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FONTE DES NEIGES

INTERDICTION DE CANYONING

En raison du fort débit de certains torrents et des dernières chutes importantes de neige et des chutes d'arbres engendrées par la tempête KLAUS, l'interdiction de la pratique de la descente de canyon est prorogée par arrêté préfectoral dans le massif du Canigou jusqu'au 20 mai 2009, dans le canyon du Mas Calsant dans le Vallespir jusqu'au 30 avril 2009 .

Les autres canyons du département restent accessibles dans les conditions prévues par l'arrêté préfectoral du 6 juin 2007 portant réglementation de la descente des canyons dans le département des Pyrénées-Orientales.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse :

Bureau de la communication interministérielle

Christine Petit

Tel : 04 68 51 65 30